



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022

Conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Convocation du :
13.09.2022

PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, M. POULET, Mme BUGADA, M. LECOQ, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY Adjoints, MM. TAUBATY, FANTOLI, Mmes LAMY, BOUDRY, MM. CHUARD, MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, BRUNIAUX

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme REGALDI pouvoir à M. TAUBATY
M. CHAZERAND pouvoir à Mme BUGADA
Mme GRESSER pouvoir à Mme BRIOT GAIDIOZ
Mme CALONNE pouvoir à M. PETIGNY
Mme BAILLY pouvoir à M. POULET

EXCUSE : M. MEYNIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme JACQUET Marie-Christine

***Demande de subvention
au titre de la Dotation Jura***

Aménagement Espace Delort

Mme la Maire expose à l'Assemblée,

Qu'en mars 2021, la Commune d'Arbois avait sollicité l'octroi d'une aide Départementale au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires pour la déconstruction du bâtiment de l'ancienne gendarmerie,

Que par courrier du 20 mai 2021, le Conseil Départemental demandait de bien vouloir compléter cette demande par une notice explicative présentant l'ensemble du projet, la DST n'ayant pas vocation à cofinancer des démolitions sans projet de réaménagement associé,

Qu'il convient que le Conseil Municipal délibère sur le montant total de l'opération (démolition et aménagement) pour compléter la demande de subvention.,

Budget prévisionnel de l'investissement (y compris démolition de l'ancienne gendarmerie) :

DEPENSES

- Maitrise d'œuvre :	39 000,00 € H.T.
- Levé topographique	2 600,00 € H.T.
- Démolition de l'ancienne gendarmerie	116 964,82 € H.T.
<i>Désamiantage :</i>	<i>39 823,42 € H.T.</i>
<i>Déconstruction :</i>	<i>73 489,96 € H.T.</i>
<i>Déconsignation ENEDIS</i>	<i>3 651,44 € H.T.</i>
- Aménagement de la Place (estimations) :	300 000,00 € H.T.
Total H.T. :	458 564,82 €
T.V.A. :	91 712,96 €
TOTAL T.T.C. :	550 277,78 €

RECETTES

- DETR :	94 751,10 €
- Conseil Départemental/DST (20 %)	91 712,96 €
- Ville d'Arbois H.T.	272 100,46 €
Total H.T. :	458 564,82 €
T.V.A. :	91 712,96 €
TOTAL T.T.C. :	550 277,78 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve le projet établi estimant le montant toutes dépenses confondues à **550 277,78 € T.T.C.**

Sollicite du Département du Jura une subvention au titre de la Dotation Jura à hauteur de **97 712,96€.**

S'engage à assurer le financement de cette opération, par autofinancement interne et externe provenant notamment d'un emprunt, et notamment à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Pour copie certifiée conforme au registre,
Arbois, le 20 septembre 2022

La Maire,

La Secrétaire de Séance,

Valérie DEPIERRE



Marie-Christine JACQUET